



CONDITIONS de RÉSERVATION

Confirmation du nombre de participants
et choix complet des entrées, plats, desserts au plus tard :
UNE SEMAINE AVANT L'ÉVÈNEMENT

ATTENTION : le nombre de participants confirmé
à cette date sera le nombre facturé.
Si vous êtes plus nombreux, le supplément correspondant
sera appliqué à la facturation.

Pour le respect des voisins, sur le jeu de boules ainsi
que la terrasse, nous vous demandons
votre engagement de discussions calmes
(Interdit les cris, les chants & nuisances sonores)

OUVERTURE DU JEU DE BOULES
DE MAI À SEPTEMBRE

LES HORAIRES :

LE MIDI : de 12H à 14H45 - sans supplément
LE SOIR : de 18H30 à 22H30 - puis passage à l'intérieur obligatoire

Possibilité de jouer à la pétanque après 15H et jusqu'à 17H maximum :
Le service sera facturé en supplément 75 € de l'heure
pour 1 serveur. Toute heure débutée sera due en totalité.

**Confirmation de la réservation
par le versement d'un acompte de 30%
Règlement de la facture le jour même de l'évènement**